

# Avant-propos

Au cours des dernières années, le nombre de personnes relevant de la compétence de l'UNHCR a sensiblement diminué, en raison des opérations de rapatriement menées à bien en Afrique, dans les pays de l'ex-Yougoslavie et en Afghanistan. La réinstallation est en hausse, du fait de la pratique de la réinstallation en groupe. Nous sommes parvenus à aider plusieurs millions de personnes à prendre un nouveau départ dans la vie. L'an prochain, nos efforts demeureront axés sur deux objectifs difficiles : trouver davantage de solutions pour davantage de gens, tout en réduisant les flux clandestins et la traite des êtres humains.

Le présent Appel global offre une vue d'ensemble des opérations et des activités que l'UNHCR entend mener en 2005.

Il y a un nombre sans précédent d'opérations de rapatriement en cours en Afrique. L'an passé, des réfugiés originaires de la Sierra Leone, d'Érythrée, du Burundi et d'Angola ont regagné massivement leurs pays et l'UNCR a lancé un programme destiné à faciliter le rapatriement de 340 000 Libériens. Ces mouvements de retour doivent néanmoins être assortis d'efforts de reconstruction post-conflit et de réintégration si l'on veut briser le cycle de la violence et pérenniser les rapatriements.

Nous dispenserons des secours d'urgence au Tchad et au Darfour occidental, où le Secrétaire général a également chargé l'UNHCR de veiller à la protection et au retour librement consenti des PDI dans leurs localités d'origine. Les populations du Burundi, de République démocratique du Congo et de Somalie attendent toutes l'issue de négociations politiques et l'UNHCR entend prêter son appui à ces efforts de paix, tout en venant en aide aux victimes des conflits.

En 2004, l'UNHCR a enregistré le millionième retour en Bosnie-Herzégovine et nous espérons atteindre ce succès dans toute l'Europe du Sud-Est. Au Nord-Caucase, dans des conditions de sécurité très difficiles, l'UNHCR continuera de conjuguer ses efforts avec ceux de la Fédération de Russie pour faire face au problème des déplacements en provenance de Tchétchénie. La modification des frontières de l'Union européenne, désormais bordée par d'autres États, et les flux mixtes, où se mêlent des migrants et des réfugiés, en direction du continent montrent combien il est nécessaire d'adopter des politiques d'asile qui aient une portée véritablement européenne. Nous apporterons notre assistance durant ce processus, avec l'objectif de préserver l'attachement au principe de l'asile en Europe et de remédier au phénomène des déplacements successifs dans les régions d'origine et de transit.

Les évolutions récemment survenues au Myanmar offrent un point de départ pour planifier le rapatriement des ressortissants de ce pays réfugiés en Thaïlande. L'UNHCR a été prié de s'engager également auprès des PDI qui regagneraient les mêmes régions que les réfugiés rapatriés. L'Organisation observera l'évolution du processus de paix au Sri Lanka et redoublera d'efforts pour cerner des solutions durables en faveur des Bhoutanais hébergés dans des camps au Népal.

Aux Amériques, l'année 2004 a donné l'occasion de célébrer le XX<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés, en réaffirmant la pertinence de la Déclaration, en accordant une attention particulière au sort des Colombiens déplacés, toujours plus nombreux, et en encourageant la réinstallation en Amérique latine.

La physionomie de l'Afghanistan a été transformée par les mouvements de retour : plus de trois millions cinq cent mille personnes ont décidé de s'y réinstaller depuis le mois de décembre 2001. La date d'expiration des accords de rapatriement librement consenti conclus avec les deux principaux pays d'accueil des réfugiés – à savoir la République islamique d'Iran et le Pakistan – approchant, il importe de cerner des solutions plus globales pour remédier aux problèmes des Afghans demeurés hors de leur pays et nous poursuivons notre dialogue avec les Gouvernements concernés et d'autres partenaires. L'UNHCR se tient également prêt à aider à la reconstruction humanitaire de l'Iraq lorsque les conditions de sécurité le permettront.

En ce qui concerne la sécurité physique, l'UNHCR a planifié un cours qui permettra au personnel d'atteindre les personnes dans le besoin, tout en minimisant les risques et les accidents. Grâce à différentes mesures prises en 2004, nous serons mieux à même d'opérer en sécurité dans un environnement qui demeurera, en moyenne, à « haut risque ».

L'un des principaux objectifs de l'initiative de la Convention Plus est d'étudier les méthodes qui permettraient – non pas de déplacer – mais de partager plus équitablement la charge de l'asile. La protection et les solutions durables se rejoignent dans l'Agenda pour la protection et dans la Convention Plus, au profit des réfugiés ; cette conjonction a d'ores et déjà fait progresser, de manière non négligeable, la répartition des charges. Le Cadre multilatéral d'accords sur la réinstallation a été approuvé. Nous poursuivrons notre action dans ce domaine et dans d'autres, en vue d'orienter l'aide au développement et de renforcer l'autonomie des réfugiés.

Le Budget-programme annuel a été fixé à 982 millions de dollars E.-U. pour 2005. Ce montant n'est pas réellement en hausse ; l'augmentation nominale de 2,7 pour cent par rapport au Budget-programme de l'an passé est due aux anticipations relatives à l'inflation et aux fluctuations des devises. L'efficacité financière et les comptes rendus financiers s'améliorent, grâce à la récente mise en œuvre du module de gestion des finances *PeopleSoft*.



Tchad : en mars 2004, le Haut Commissaire, Ruud Lubbers, rencontre des réfugiés soudanais originaires de la région du Darfour dans des camps situés à la frontière soudano-tchadienne. UNHCR / B. Heger

Les dépenses du Siège seront légèrement plus élevées en 2005 qu'en 2004, car nous préparons la mise en service de ce système dans les bureaux extérieurs, mise en service qui autorisera une gestion financière en « temps réel » et améliorera l'exécution des programmes.

En 2004, grâce à l'appui généreux des donateurs et à l'amélioration de sa gestion financière, l'Organisation a joui d'une stabilité et d'une santé financière telles qu'elle n'en connaissait plus depuis des années. Nous ne doutons pas qu'avec le soutien et les encouragements de nos donateurs, nous parviendrons à persévérer dans cette voie. Néanmoins, des crises et d'autres événements survenus en 2004 nous ont contraints à lancer plusieurs appels supplémentaires et la situation de financement, quoique globalement plus positive, demeure fragile. L'UNHCR envisage d'introduire un cycle biennal d'allocation des ressources afin d'accroître la stabilité budgétaire, en gardant à l'esprit la nécessité de conserver la souplesse nécessaire et la capacité d'intervenir en cas d'urgence.

L'UNHCR n'est pas seul sur la scène humanitaire. Nous tenons compte de cette réalité dans nos processus de financement, de mise en œuvre et d'exécution, afin de mobiliser d'autres acteurs et de mieux tirer profit de nos partenariats. En 2005, des projets novateurs donneront aux ONG un rôle plus important dans nos activités de protection et de programmation. La pratique du partenariat fera progresser l'UNHCR et c'est également l'un des moyens qui permettra de combler l'écart entre les besoins des personnes relevant de notre compétence, tels qu'ils ont été évalués, et les ressources mises à disposition pour y répondre. Les donateurs participeront à ce processus à l'occasion de consultations préalables à la deuxième série de discussions du Comité d'examen des opérations.

Il est gratifiant de constater que la population réfugiée dans le monde a récemment diminué ; néanmoins, plus de 17 millions de personnes relèvent toujours de la compétence de l'UNHCR. Si nous prodiguons une assistance à plus d'un million de rapatriés, pour des millions d'autres personnes, les espoirs d'amélioration sont encore ténus. Au début de l'année 2004, l'on dénombrait encore 38 situations d'exil prolongé, affectant six millions deux cent mille réfugiés, qui se trouvaient hors de leur pays depuis au moins cinq ans. L'UNHCR déploie d'intenses efforts pour résoudre bon nombre de ces situations. Néanmoins, c'est une entreprise qui exige un personnel important et des ressources considérables, et qui ne saurait de ce fait se passer de l'attention soutenue de la communauté internationale et du soutien indéfectible des donateurs. Il en va de même pour les efforts de défense de la cause de l'Organisation et pour l'action qu'elle mène pour assurer une transition sans heurts entre le rapatriement, la réintégration, la réhabilitation et la reconstruction, indispensable si l'on veut que les réfugiés regagnent leur pays et y demeurent. Les résultats montrent que tout investissement dans des solutions est un bon investissement.

Cet Appel global présente nos priorités, nos activités et les besoins financiers suscités par la nécessité d'offrir une protection et des solutions aux réfugiés et aux autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.

Nous comptons sur votre générosité.

Ruud Lubbers